

LES FEMMES AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LAURENCE BONIN

Contexte

Malgré qu'ils soient peu connus ou marginalisés, les liens entre le genre, la pauvreté et l'environnement sont bien vivants et reflètent une problématique ancrée dans la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Il est nécessaire de prendre en compte ces réalités qui guident l'avenir des populations vulnérables et briment le développement humain. Les droits fonciers, l'accès aux ressources naturelles, à l'éducation et au capital influencent les capacités d'adaptation des populations rurales face aux changements climatiques. Dans ce contexte, la préservation de l'agrobiodiversité grâce aux connaissances traditionnelles détenues majoritairement par les femmes, permet d'améliorer les conditions de vies des populations et leur résilience.

Les femmes, autant dans les pays en développement que dans les pays développés, sont plus vulnérables aux changements climatiques (PNUD, 2009). Cependant, cette vulnérabilité n'est pas innée, elle représente plutôt le résultat des inégalités construites par les rôles sociaux, des discriminations multisectorielles et de la pauvreté (Gaard, 2015). Malgré tout, ce sont elles qui constituent le « pilier de l'économie rurale » dans les pays en développement (FAO, 2017). Elles sont au centre du développement humain des populations rurales et de la préservation de la biodiversité, notamment agricole, qui est fondamentale à la sécurité alimentaire.

La femme a beaucoup plus de responsabilités à tous les égards. C'est elle qui réalise la plus grande part du travail non rémunéré relatif aux tâches domestiques et à l'approvisionnement de la famille en eau et en énergie (Puri, 2012). À titre d'exemple, 58 millions de femmes, soit 48% de la population provenant des communautés rurales d'Amérique latine et des Caraïbes investissent jusqu'à 12 heures par jour dans les tâches associées à l'approvisionnement en nourriture ainsi que le soin des enfants et des aînés (Korol, 2016).

Le temps consacré à remplir ces obligations n'est pas investi dans les études ou dans le travail salarié et contribue au transfert de la pauvreté et de l'analphabétisme de génération en génération. Au contraire, les hommes effectuent majoritairement les tâches rémunérées liées au commerce et donc, à la production de la richesse (Puri, 2012).

Droits fonciers et accès aux ressources

La vulnérabilité d'un genre ou d'un autre face aux changements climatiques est fortement dépendante de l'accessibilité et du contrôle des ressources naturelles (Mesina, 2009). Comme le mentionne la Directrice exécutive adjointe de ONU Femmes, madame Lakshmi Puri (2012) : « En raison des normes et comportements sexistes répandus, les femmes et les filles ne bénéficient que d'un accès restreint aux ressources productives, telles que l'eau, la terre, les intrants agricoles, le financement et le crédit, les services de vulgarisation et la technologie ».

Les 1,6 milliards de femmes rurales du monde possèdent 2% des terres et n'ont accès qu'à 1% des crédits agricoles (Korol, 2016). Seulement 15% des terres sont possédées par des femmes en Afrique subsaharienne, 13% en Inde, 11% aux Philippines et 9% en Indonésie (GGCA, 2016). L'accès équitable à la terre est une condition au développement durable des populations et un obstacle à l'amélioration de la qualité de vie et de la productivité économique des femmes (FAO, 2008). ►



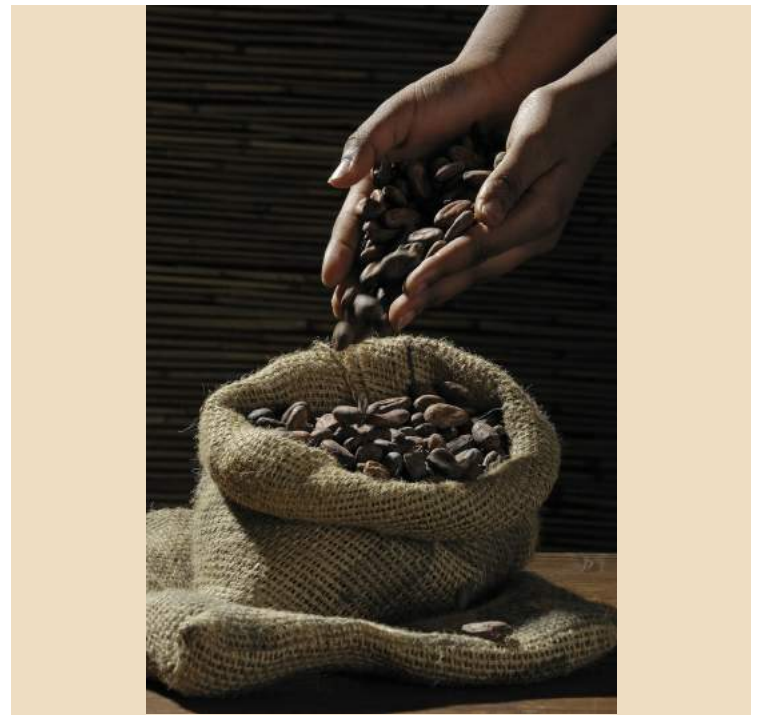
Un grand nombre de gouvernements ont adopté des politiques permettant aux femmes d'accéder équitablement aux ressources naturelles. Par contre, les normes sociales continuent de discriminer et de désavantager celles-ci dans la reconnaissance de leurs droits fonciers (FAO, 2008). Le système de régime foncier est basé sur les relations sociales établies en fonction des ressources naturelles, soit la terre, l'eau et la forêt. Ce régime foncier détermine qui utilisera la ressource et comment celle-ci sera utilisée. Le genre, l'ethnie, le statut et la classe sociale représentent les éléments les plus déterminants des droits fonciers en milieux ruraux. La plupart du temps, ce ne sont pas les personnes qui contrôlent la terre qui l'utilisent le plus. Certains lopins appartiennent d'emblée à des familles ou des individus et le droit de propriété est généralement transféré par l'héritage. Qui plus est, ce sont habituellement les hommes qui héritent de ces terres. Par exemple, en Gambie, les femmes de l'ethnie Mandika ne reçoivent jamais le droit de propriété d'une terre, ni par l'État ni par l'héritage. Lorsqu'elles se marient, elles acquièrent uniquement un droit de cultiver pour se nourrir et nourrir leur famille (WB et al., 2009). En Afrique subsaharienne, certaines femmes n'ont pas le droit de choisir les semences qui seront plantées. Entre autres, elles ne peuvent pas planter d'arbres, puisque les propriétaires craignent qu'elles réclament des droits de propriété par la suite (AFD, 2016). Le contrôle sur la ressource est donc limité.


De plus, les terres attribuées aux femmes sont généralement moins rentables et moins fertiles. Au Sénégal, les femmes sont responsables de 26% des lopins de terre du pays, mais n'ont accès qu'à 13% des terres en agriculture pluviale et à pratiquement aucune terre irriguée (FAO, 2008).

Les droits fonciers sont directement associés à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales et des femmes, puisqu'ils induisent un accroissement de la productivité agricole et la réduction de la pauvreté. Les droits de propriété pour les femmes rurales leur permettent d'être plus résilientes aux changements climatiques, de réduire leur vulnérabilité et d'adopter des pratiques agroécologiques durables. On note une meilleure qualité des sols et des ressources naturelles sur les terres où les femmes sont propriétaires. En plus, ces droits de propriété contribuent

à la sécurité alimentaire des communautés. Ils attestent d'un meilleur équilibre des pouvoirs entre les sexes et d'un meilleur statut social et économique pour la femme, menant à l'amélioration du taux d'analphabétisme dans la communauté en raison des investissements provenant des revenus agricoles dans l'éducation pour les enfants (FoEA et ACB, 2017).

Une étude poursuivie au Ghana démontre que les femmes opteront pour la plantation d'arbres à cacao uniquement sur des terres qui leur appartiennent, puisqu'il s'agit d'investissement à long terme.



La plantation de ces arbres induit une sécurité financière et de nombreux bénéfices pour la qualité des sols. Cette pratique sera généralement accompagnée de techniques de production durables. Sur des terres sans droits légaux, ces femmes optent plutôt pour des techniques de production rapides, avec moins de rotations des terres, ce qui réduit la fertilité des sols (Quisumbing, 2013). En résumé : « La terre n'est pas seulement un atout de production et une source de bien matériel, c'est également une source de sécurité, de statut et de reconnaissance sociale. L'égalité des genres est à la fois relationnelle et multidimensionnelle. Elle dépasse les hiérarchies locales, de races, de classes, de castes, d'âge et d'éducation et n'est possible que si les droits sont considérés comme socialement légitimes » (Alterasia, 2013). 

Connaissances traditionnelles, sécurité alimentaire et agrobiodiversité

Les connaissances traditionnelles acquises par les peuples des milieux ruraux sont très variées. Elles peuvent concerner, par exemple, les types de semences à utiliser selon la situation climatique, les cycles de gestation des animaux d'élevage, les espèces d'arbres et leurs propriétés, le système agricole dans son ensemble et les valeurs nutritives ou médicinales des plantes (WB et al., 2009). Les femmes jouent un rôle de plus en plus prépondérant quant à la préservation de ce savoir traditionnel, puisqu'elles sont les seules gardiennes de la biodiversité agricole et forestière où l'agriculture de subsistance est pratiquée (Fernandez et Elias, 2014).

Par exemple, en Sierra Leone, une étude a démontré que les femmes étaient capables de nommer 31 types d'utilisation des arbres, alors que les hommes ne pouvaient en nommer que 8 (Mesina, 2009). Elles savent également mieux que personne quelle semence sera en mesure de résister à tel ou tel changement dans l'environnement (GGCA, 2016). Les femmes guatémaltèques cakchiquel représentent également un exemple vivant des bénéficiaires de la conservation du savoir traditionnel. Elles ont la responsabilité de cultiver la terre afin de nourrir la famille. Celles-ci connaissent les semences à utiliser lors des moments de grandes chaleurs, lorsqu'il y a un changement dans les précipitations, pour l'alimentation des enfants de tous les âges et pour la médecine traditionnelle. Elles possèdent une capacité d'adaptation et de résilience exceptionnelle grâce à leurs connaissances écosystémiques, ce qui leur permet d'être plus résilientes aux changements climatiques (Santacristina et Lambán, 2016).

Les femmes qui pratiquent l'agriculture de subsistance sont plus susceptibles d'utiliser une grande variété de semences. En plus d'être les premières exploitantes des semences de base (riz, blé, maïs, etc.), elles cultivent également des espèces peu utilisées, ce qui améliore la qualité des sols, conserve la biodiversité agricole, améliore la résistance aux espèces nuisibles et favorise la sécurité alimentaire des populations. Les jardins potagers sont un excellent exemple d'un lieu de biodiversité agricole. Les femmes sont les gestionnaires de ces espaces et y cultivent une grande variété de semences semi-domestiquées. Ainsi, ces jardins

démontrent « le rôle indéniable que jouent les femmes en tant que phytogénéticiennes, gestionnaires et conservatrices des ressources génétiques végétales » (Fernandez et Elias, 2014).

Par-dessus tout, par leurs choix, les femmes contribuent à la sécurité alimentaire de leur communauté en cultivant des variétés de semences de meilleure qualité. Par exemple, en Éthiopie, elles cultivent une variété de sorgho qui contient un plus grand pourcentage de protéines que la variété normalement utilisée. De plus, ce type de sorgho contient 50% à 60% plus d'acide lysine, une composante démontrée comme bénéfique pour les enfants malades et les femmes qui allaitent (FAO, 2005). Grâce à leurs savoirs, les femmes vivant dans les régions arides ont développé une expertise pour affronter la désertification. Elles connaissent les endroits où s'approvisionner en temps de sécheresse et elles sont une référence en matière de survie lors de ces périodes (Mesina, 2009). En Éthiopie du Sud, la consommation de plantes sauvages comestibles est un indicateur de famine, souvent provoquée par les grandes sécheresses. Certaines plantes sauvages ne sont consommées que lorsque les ressources viennent à manquer. Les femmes sont au courant des problématiques de digestion que cette consommation peut engendrer, mais il s'agit d'une stratégie pour faire face au stress alimentaire engendré par les périodes de sécheresse prolongée (FAO, 2005).

Selon une étude du Programme alimentaire mondial, si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim serait réduit de 150 millions de personnes (Gaard, 2015). Ce nombre représente un recul de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de malnutrition (FAO, 2017). Les techniques d'agroécologie peuvent « redonner du sens à des trajectoires de vie marquées par la précarité » (Ricard Lanata, 2013). En somme, l'implication des femmes dans l'établissement des politiques nationales pour faire face aux changements climatiques est essentielle à un développement juste et équitable (AFD, 2016).

Pour conclure, les femmes ne sont pas suffisamment intégrées dans les solutions de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement. Les politiques sensibles au genre appuient leurs fondements sur des préjugés et une victimisation de la femme face aux ►

problématiques qui l'affligent. Celles-ci ne sont donc pas valorisées en tant qu'actrices dans la mise en place de solutions (Skinner et Brody, 2011). En effet, « les politiques d'adaptation au climat traitent trop souvent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits qui ont besoin d'être reconnues comme ayant des compétences et expériences à valoriser » (Skinner et Brody, 2011, 2). Pourtant, elles incarnent de véritables actrices de changements. Effectivement : « L'expérience a montré que la dévolution de pouvoirs aux femmes et l'investissement dans l'amélioration de leurs conditions permettaient d'accroître notablement la productivité, de réduire la faim et la malnutrition et d'améliorer les

moyens d'existence en milieu rural, non seulement pour les femmes, mais pour tous » (FAO, 2017). Selon une étude du Programme alimentaire mondial, si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim serait réduit de 150 millions de personnes (Gaard, 2015). Ce nombre représente un recul de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de malnutrition (FAO, 2017). Les techniques d'agroécologie peuvent « redonner du sens à des trajectoires de vie marquées par la précarité » (Ricard Lanata, 2013). L'implication des femmes dans l'établissement des politiques nationales pour faire face aux changements climatiques est essentielle à un développement juste et équitable (AFD, 2016). ◀

Références

- Alterasia. (2013, 7 octobre). L'accès des femmes à la propriété en Asie pour lutter contre la pauvreté. AlterAsia. Repéré à <http://www.alterasia.org/201310074450/laces-des-femmes-a-la-propriete-en-asie-un-moyen-de-lutte-contre-la-pauvrete/>
- Agence française de Développement (2016). Agriculture, Développement Rural et Biodiversité : Boîte à outils genre. Repéré à http://www.afd.fr/webdav/shared/Genre/Genre_agriculture_DRural_Biodiversite.pdf
- Fernandez, M. et Elias, M. (2014). Genre, biodiversité et agriculture familiale. GREP, 2(222), 285-293. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-285.htm>
- Friends of the Earth Africa (FoEA) et African Center for Biodiversity (ACB). (2017). Who will feed Africans? Small-scale farmers and agroecology not corporations! Repéré à <http://acbio.org.za/wp-content/uploads/2017/01/FoE-Africa-report.pdf>
- Gaard, G. (2015). Ecofeminism and climate change. Women's Studies International Forum, 49, 20–33. Repéré à <http://www.sciencedirect.com.ezproxy.usherbrooke.ca/science/article/pii/S0277539515000321>
- Global Gender and Climate Alliance (GGCA). (2016). Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence. Repéré à <http://gender-climate.org/wp-content/uploads/2014/10/GGCA-RP-110616.pdf>
- Korol, C. (2016, 25 novembre). La terre aux femmes qui la travaillent : les luttes en Amérique latine. Centre de recherche sur la Mondialisation. Repéré à <http://www.mondialisation.ca/la-terre-aux-femmes-qui-la-travaillent-les-luttes-en-amerique-latine/5558923>
- Mesina, R.M.L (2009). A Take on Ecofeminism: Putting an Emphasis on the Relationship between Women and the Environment. Ateneo Law Journal 53(4), 1120-1146. Repéré à <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lgs&AN=43097008&lang=fr&site=eds-live>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2005). Interactions du genre, de la biodiversité agricole et des savoirs locaux au service de la sécurité alimentaire, manuel de formation. Repéré à http://www.semencespaysannes.org/bdf/docs/interactions_genre-biodiversiteagricole-savoirs.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2008). Projet Dimitra, L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. Repéré à <http://www.fao.org/docrep/016/ap532f/ap532f.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2017). L'agriculture au féminin. FAO, section Infographic – Genre. Repéré à <http://www.fao.org/gender/infographic/fr/>
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2009). Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique. Repéré à http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/womens-empowerment/Guide_de_ressources_sur_egalite_entre_les_genres.html
- Puri, L. (2012). Les perspectives de genre sur l'eau et la sécurité alimentaire. ONU Femmes, section Nouvelles. Repéré à <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2012/8/gender-perspectives-on-water-and-food-security>
- Quisumbing, A. (2013, 5 septembre). Why we should care about women's right to land. Devex. Repéré à <https://www.devex.com/news/why-we-should-care-about-women-s-right-to-land-81749>
- Ricard Lanata, X. (2013). L'agroécologie : noyau dur d'une alternative au capitalisme. Revue Projet, 1(332), 63-70. Repéré à : <http://www.revue-projet.com/articles/l-agroecologie-noyau-dur-d-une-alternative-au-capitalisme/>
- Santacristina, L. et Lamban, M. (2016). La mujer, guardian de la biodiversidad en América Latina [vidéo documentaire]. Antigua, Guatemala : Centro de Formación de la Cooperación Española.
- Skinner, E. et Brody, A. (2011, novembre). Genre et changements climatiques : panorama. Genre et développement, En Bref. Le Bulletin de BRIDGE. Repéré à <http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1112/EnBref22-ChangeementClimat-Web.pdf>
- World Bank (WB), Food Agriculture Organisation (FAO) et International Fund for Agricultural Development (IFAD) (2009). Gender in Agriculture, Source Book. Repéré à <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/CompleteBook.pdf>